

Montpellier le 16 février 2024

Marie-Jeanne Verny, Professeure émérite des universités
Présidente du CREO Lengadòc



12 rue de la Salle-l'Évêque
34000 Montpellier - 04 67 66 33 31- Marie.Jeanne.Verny@univ-montp3.fr

à Madame la Rectrice de l'Académie de Montpellier
Madame la Directrice de la DSDEN
Monsieur le Directeur-adjoint

Objet : situation du site bilingue occitan / français de Sérignan (34)

Madame la Rectrice,
Madame la Directrice de la DSDEN
Monsieur le Directeur-adjoint de la DSDEN

Alors que, depuis plusieurs années est mis en place un développement concerté de l'enseignement bilingue occitan / français dans les écoles de l'académie, le CDEN du 9 février vient d'acter la fermeture d'un poste à l'école de Sérignan qui menace, à brève échéance, l'avenir du cursus bilingue s'il paraît introduire de trop grandes disparités au sein de l'école.

Au nom du CREO, je me permets de m'étonner de cette décision qui apparaît en totale contradiction avec la volonté conjointe des services de l'Éducation nationale et de la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée de développer l'enseignement public de l'occitan, en particulier par la création de sites bilingues.

Ce développement effectif, dont nous nous félicitons, et dont nous vous remercions, Madame la Rectrice, demande que l'on soit vigilant quant au climat de sérénité au sein des équipes éducatives concernées.

Le CREO ne souhaite en aucune façon que le bilinguisme soit considéré, ici ou ailleurs, comme un facteur de discorde au sein de l'équipe pédagogique.

Or, si nous prenons les chiffres d'effectifs fournis par l'école de Sérignan, à savoir,
sur 221 élèves

- 77 en petite section
- 75 en moyenne section - dont 22 élèves prévus en section bilingue
- 73 en grande section - dont 22 prévus en section bilingue,
 - dans le cas d'un maintien sur la dixième classe, il y aurait une moyenne de 22,1 élèves par classe (soit 22 en bilingue et 22,25 pour les 8 autres classes) ;
 - dans le cas d'une fermeture de classe, l'écart entre les deux classes bilingues et les sept autres serait accru (3 élèves de plus par classe).

Cette situation tendue ne pourrait qu'être aggravée dans les années à venir, avec la perspective d'une augmentation globale des effectifs liée à la construction de lotissements dans la commune.

C'est pourquoi, au nom du CREO, nous renouvelons la demande formulée dans notre courrier du 8 février (en copie ci-dessous), à savoir de ne pas créer de situation défavorable au développement de l'enseignement de l'occitan (selon Code de l'Éducation L. 312-11-2), que ce soit au titre de l'enseignement de langue, ou, comme dans le cas de l'école de Sérignan, au titre de l'enseignement bilingue.

Nous ne doutons pas, madame la Rectrice, Madame la Directrice et Monsieur le Directeur-adjoint des services académiques, que vous saurez entendre cette demande.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Mesdames, Monsieur, à notre attachement au service public de l'Éducation nationale.

Annexe : copie du courriel du 8 février 2024, cosignée par une représentante des parents d'élèves

Marie-Jeanne Verny
Professeure émérite des universités
Présidente du CREO
12 rue Salle-l'Évêque
34000 Montpellier
04 67 66 33 31
Marie.Jeanne.Verny@univ-montp3.fr

Sandra Juan-Nadiras
Pour les représentants des parents d'élèves
de l'école maternelle de Sérignan
sandra.juan@laposte.net

Le 8 février 2024

Objet : Situation de l'école maternelle de Sérignan

Nous apprenons par les organisations syndicales que le poste qu'il est envisagé de supprimer à Sérignan serait un poste de français.

Nous le redisons conjointement : pour nous, représentants des enseignants d'occitan du service public et représentants des parents d'élèves, toute suppression de poste sur le site de Sérignan irait à l'encontre de la pérennité du site bilingue :

- comment envisager la sérénité nécessaire au fonctionnement général de l'école comme à celui du tout jeune site bilingue si nos collègues occitanistes se voient reprocher d'être responsables d'une fermeture de poste et donc, le report sur les autres classes de l'augmentation des effectifs ?
- comment poursuivre le développement du bilinguisme à l'école publique, voulu conjointement par la Région et les autorités rectorales, si la rumeur de suppression de postes consécutive à une création de site se propageait - et elle se propagera inévitablement.

Par conséquent, nous vous demandons instamment de surseoir à toute suppression de poste sur l'école concernée.

Nous comptons sur votre compréhension et nous vous prions de croire, Mesdames, monsieur, à notre attachement au service public de l'Éducation nationale.